



PLAN D'AMÉNAGEMENT GÉNÉRAL (PAG) - LEGENDE

Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées :

- Zone d'habitation**
 - HAB-1 Zone d'habitation 1
 - MIX-1 Zone mixte villageoise
 - MIX-2 Zone mixte rurale
- Zones mixtes**
 - MIX-1 Zone mixte villageoise
 - MIX-2 Zone mixte rurale
- Zones de bâtiments et d'équipements publics**
 - BE-1 Zone de bâtiments et d'équipements publics - Aménagements
 - BE-2 Zone de bâtiments et d'équipements publics - Commerce
 - BE-3 Zone de bâtiments et d'équipements publics - Sport
- Zones d'activités**
 - ECO-1 Zones d'activités économiques communales type 1
 - ECO-1A Zone d'activités économiques communales type 1a
 - ECO-1B Zone d'activités économiques communales type 1b
 - ECO-2 Zones d'activités économiques communales type 2
 - ECO-2A Zone d'activités économiques communales type 2a
 - ECO-2B Zone d'activités économiques communales type 2b
- Zones spéciales**
 - SPEC-1 Zone spéciale - Station / service
 - SPEC-2 Zone spéciale - Activités
 - SPEC-3 Zone spéciale - Agriculture
- Zone de jardins familiaux**
 - JAR Zone de jardins familiaux

Représentation schématisée du degré d'utilisation du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier" :

Code	max.	CUS	min.
COS	max.	CUS	min.
CSS	max.	DL	min.

Zones vertes :

- AGR Zone agricole
- FOR Zone forestière (BD4-TC 2015)
- JAR Zone de jardins familiaux
- VERD Zone de verdure

Zones superposées :

- Zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"
- Zone d'aménagement différencié
- Zones de servitude "urbanisation"
 - irrigation paysagère
 - irrigation paysagère-1
 - Arbreaut
 - Zoning
- Zone de servitude "couloirs et espaces réservés"
 - couloir pour projets routiers
 - couloir pour projets de circulation pour tous usages
 - couloir pour projets de mobilité douce

Secteur et éléments protégés d'intérêt commun

- secteur protégé de type "environnement consultatif"
- alignement d'une construction existante à préserver
- construction à conserver
- patrimoine à conserver

Légende complémentaire :

- mur et mur à conserver
- surface de type "canal à conserver"
- zone de risque d'inondation ou de glissement de terrain
- zone de risque
- zone érodable

Légende complémentaire

- zone délimitant les fonds soumis à un plan d'aménagement particulier approuvé (PAPA)

Zones ou espaces définis en exécution des dispositions spécifiques relatives à l'aménagement du territoire

- Plans directeurs sectoriels localisés à titre indicatif et non exhaustif
 - Plan directeur sectoriel primaire "rayonage"
 - Coupeure verte CV04 - Winzergemeinschaft
 - Plan directeur sectoriel primaire "zones d'activités économiques"
 - 25 - ZAE régionales Esbarn/Lentwiler - extension
 - 26 - ZAE régionales Esbarn/Lentwiler - extension
 - Plan directeur sectoriel secondaire "stations de base pour réseaux publics de communications mobiles"

à la protection de la nature et des ressources naturelles

- Zones Natura 2000 (ZNIEFF)
- Réseau Natura 2000 - MAJ 06.10.23
- Réseau Natura 2000 - MAJ 06.10.23
- zone protégée d'intérêt national

à la protection des sites et monuments nationaux

Informations complémentaires

- Biotopes protégés (article 17 de la loi du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, à titre indicatif et non exhaustif)
- secteurs à préserver
- Habitat protégé et/ou habitat d'espèce protégée (articles 17 et/ou 21 et/ou 27 de la loi du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, à titre indicatif et non exhaustif)

Légende complémentaire (à titre indicatif)

- coproducteur
- bâtiment classé (architectural / sans de liste)
- bâtiments inscrits par l'arrêté de la commune
- élément protégé non répertorié par le PCH 2018 (uniquement pour protection communale)
- Digitisation sur base orthorectifiée 2018
- coups d'eau (BDANC 2018)
- carte de réseaux électricité 5 kV (BDANC 2008)

© PCH - ORIGINE CADASTRE (DROITS RÉSERVÉS À L'ÉTAT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG) | 2015 |
 © COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES

MAÎTRE DE L'AMÉNAGEMENT :

COMMUNE DE WINCRANGE

OMET

PROJET D'AMÉNAGEMENT GÉNÉRAL - PARTIE GRAPHIQUE

SECTION D'HACHVILLE

LOCALITÉ : WEILER

4urba
 4URBA
 11, rue de l'Administration
 L-1210 Luxembourg
 TEL: +352 2025 45 11 | FAX: +352 2025 45 11 | EMAIL: info@4urba.lu

andrea wieser
 architecte
 11, rue de l'Administration
 L-1210 Luxembourg
 TEL: +352 2025 45 11 | FAX: +352 2025 45 11 | EMAIL: info@andrea-wieser.lu

efor.ersa
 ingénieurs
 11, rue de l'Administration
 L-1210 Luxembourg
 TEL: +352 40 05 04 11 | FAX: +352 40 05 04 11 | EMAIL: info@efor.ersa.lu

sc
 SCHEUERS
 11, rue de l'Administration
 L-1210 Luxembourg
 TEL: +352 40 05 04 11 | FAX: +352 40 05 04 11 | EMAIL: info@sc.lu

PLAN N°:
PAG-HAC-WEI-01

DATE: 18.09.2024
 ÉLÉMENTS: RMA
 AUTEUR: AW

ÉCHELLE: 1:2000

ÉLÉMENTS: SCHEUERS

PROJET: PROJET D'AMÉNAGEMENT GÉNÉRAL - PARTIE GRAPHIQUE SECTION D'HACHVILLE LOCALITÉ: WEILER